

## Améliorer vos performances avec les Clubs de Prestataires

**Depuis 2003, les résultats économiques du secteur touristique gersois se sont affirmés. Ils passent de 610.000 touristes à 890.000, de 5 millions 900 mille nuitées à 6 millions 400 mille nuitées et d'un chiffre d'affaires de 142 à 213 millions d'euros.**

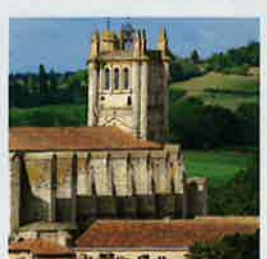
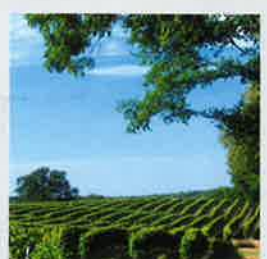
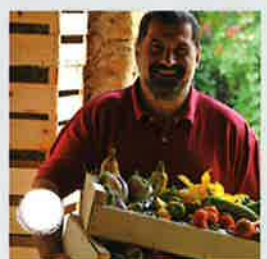
L'annualisation de la fréquentation touristique connaît cette même évolution. Le printemps accueille 24 % des clientèles, l'été 47 %, l'automne et l'hiver 29 %. Si la période estivale reste encore majoritaire, nos efforts conjoints portent aujourd'hui leurs fruits : nous avons réussi à développer l'avant et l'arrière saison ! L'action du CDT et de ses partenaires a permis également de confirmer la notoriété et l'image de notre destination. Les contre-valeurs publicitaires issues des relations presse dépassent annuellement les 3 millions d'euros.

La communication électronique sur la plateforme [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com) est en constante évolution : + 28,75 % en 2010 par rapport à 2009 ! Nous enregistrons ainsi 672.040 visites qui ont généré 5.686.515 pages vues, une fréquentation moyenne journalière de 1.835 visites, 48.454 renvois commerciaux et 67.631 téléchargements de documentation.

La plateforme du tourisme du Gers occupe le premier rang départemental sur la toile.

Nous devons toujours poursuivre la qualification et l'excellence de notre offre. Pour cela depuis 5 ans, le CDT structure celle-ci en Clubs de Prestataires bénéficiant de marques déposées et de dispositifs spécifiques de promotion et de vente.

**PROFITEZ-EN !**





# PROMOTION/COMMUNICATION :

une palette complète d'outils du CDTL pour vous séduire



## La promotion de la destination et des entreprises

### 1 Des salons, des événements

Chaque année, le CDT est présent sur plus de 10 salons en France et à l'Étranger (cf plans d'actions annuels téléchargeables sur l'accès pro de [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com)).

### 2 Nouer du contact direct avec la clientèle et lui proposer des services

Une gamme complète de catalogues (Les « Traités » d'Art de Vivre) sont édités en 6 langues.

Des cartes touristiques complètent cette gamme.

Des éditions thématiques plus spécifiques à la demande complètent cette collection :

- Guide des vacances en famille, passeport privilège, séjours gourmands, séjours randonnée (pédestre, équestre, VTT, cyclotourisme), tourisme fluvial...



Offrez, cadeaux de bienvenue...  
À chaque visite, une bonne surprise !

# 4

## L'architecture de la plateforme web

Un site portail  
en 4 langues (FR, UK, ES, NL)



[www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com)

Un accès  
GRAND PUBLIC



Un accès  
PROFESSIONNEL



# 3

## Des marques pour mieux vendre notre destination

Le CDT est propriétaire de marques commerciales qui distinguent la destination GERS des autres destinations concurrentes. Ces marques sont optimisées dans la communication globale et sur les supports de promotion.

Il s'agit de la marque de territoire (Gers, coeur de Gascogne et du Sud-Ouest®) et de la signature promesse du tourisme gersois (Gers, le complice des jours heureux®).

Par ailleurs, nous sommes propriétaires ou dépositaires de 4 marques commerciales d'usage (que nous évoquerons en parlant des Clubs de Prestataires).





## 14 sites internet thématiques



## 3 sites internet dédiés aux professionnels du voyage

(e-manuel de ventes, e-brochure groupes, infomatheque)



## 4 Une plateforme web, des sites dédiés et des liens vers des news letters commerciales (générales et affinitaires)

Une série de news letters papier ou électroniques est émise pour fidéliser ou conquérir le grand public, la presse et les voyageurs.

Le CDTL met au service de TOUS les acteurs du tourisme gersois l'ensemble des actions et supports évoqués. Il faut que chacun s'en empare. Leur objectif est bien de promouvoir les savoir-faire et l'excellence du réseau de nos entreprises touristiques.

Enfin, depuis 5 ans, la plateforme électronique de [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com) atteint son stade de maturité : deux accès structurent le site portail. L'accès grand public est enrichi de 14 sites dédiés. L'accès professionnel comporte 3 sites dédiés. Contacter : [promotion@tourisme-gers.com](mailto:promotion@tourisme-gers.com)







Art de vivre au naturel



[www.vrai.tourisme-gers.com](http://www.vrai.tourisme-gers.com)

[www.gayfriendly.tourisme-gers.com](http://www.gayfriendly.tourisme-gers.com)

[www.accessibilite.tourisme-gers.com](http://www.accessibilite.tourisme-gers.com)

[www.restaurant.tourisme-gers.com](http://www.restaurant.tourisme-gers.com)

[www.thermes.tourisme-gers.com](http://www.thermes.tourisme-gers.com)

[www.campingcar.tourisme-gers.com](http://www.campingcar.tourisme-gers.com)

[www.hotels.tourisme-gers.com](http://www.hotels.tourisme-gers.com)

[www.fermes.tourisme-gers.com](http://www.fermes.tourisme-gers.com)

[www.photo.tourisme-gers.com](http://www.photo.tourisme-gers.com)

## 5 Des pages sur les réseaux sociaux

Bien entendu, notre présence sur les réseaux sociaux est également au coeur de notre stratégie de séduction. 5 pages sur Facebook et 2 sur Twitter (pour ne parler que de ceux là) sont en mesure de valoriser vos entreprises.



Cette palette d'outils du CDTL est au service des entreprises touristiques gersoises. Elle est adaptée aux besoins de la demande. L'offre qualifiée est structurée autour des Clubs de Prestataires.



# Encore d'autres Clubs pour parler de votre entreprise touristique !

Outre les Clubs bénéficiant de marques commerciales, d'autres thématiques bénéficient d'une valorisation sous forme de Clubs de Prestataires.

## Club évènementiel

Il regroupe les organisateurs des grands rendez-vous du Gers (festivals, évènements, spectacles, expositions et concerts) qui représentent 10% du chiffre d'affaires du tourisme gerois. Mieux promouvoir l'offre événementielle geroise et qualifier son organisation en développant une offre d'éco-festivals « Terra Gers® » sont les objectifs de ce Club.

## Club randonnées

Sont représentées l'ensemble des composantes de la randonnée non motorisée ; la mise en production de l'offre randonnée est engagée. Après des actions concrètes menées sur la randonnée pédestre, c'est sur le cyclotourisme/vtt et l'équestre que porteront les efforts du club à partir de 2011.

Le site dédié recense également les hébergeurs classés et/ou labellisés situés sur le passage des chemins de Grande Randonnée. Plus de 200 prestataires sont ici rassemblés.

## Club Tourisme et Handicap

Depuis 1999, le CDT a misé sur le label Tourisme et Handicap. Les prestataires labellisés se sont mis en réseau pour promouvoir leurs établissements sur ce marché de niche. Ce Club regroupe une trentaine de prestataires.

Comme les précédents, d'autres thèmes bénéficient d'un site internet dédié et d'animations de marketing électronique de fidélisation : **sites et monuments** (autour de

l'Association Patrimoine et Tourisme en Gascogne) ; **les hôtels du Gers** (grâce au partenariat avec l'UMIH32) ; **les camping-cars** (qui représentent 6 % de la fréquentation touristique annuelle), **le tourisme de santé** (grâce au partenariat avec l'Association Thermale et Climatique Geroise) et qui représente 12 % du chiffre d'affaires du tourisme gerois ; enfin **les fermes du Gers** (avec le partenariat de Bienvenue à la Ferme).

D'autres outils affiliés aux démarches des Clubs contribuent au développement des entreprises touristiques.

## Le Passeport Privilège

Répondant au besoin des clients qui fréquentent le Gers toute l'année, la version électronique et papier du

«Passeport Découverte» est destinée à satisfaire le tourisme de proximité, à compléter les actions de promotion du CDTL, à animer le réceptif gerois. Il regroupe une centaine de prestataires qui proposent des offres et des avantages privilégiés.

## Le e-manuel de ventes

Destiné aux voyageurs, il permet à ces derniers de composer librement des séjours typiquement gerois à partir de 200 prestataires accueillant des groupes et dont les prestations sont proposées dans ce site dédié.

## La e-brochure groupes

Destinée aux voyageurs, elle permet à une trentaine de prestataires habilités de proposer des séjours packagés dans le Gers.

**INTENSIFIEZ VOTRE PROMOTION, ELARGISSEZ VOTRE CLIENTÈLE, AUGMENTEZ VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES : EN FONCTION DE VOS OBJECTIFS, CHOISISSEZ VOTRE OU VOS CLUBS DE PRESTATAIRES !**

## JE VEUX ADHÉRER AUX CLUBS DE PRESTATAIRES

### QUE DOIS-JE FAIRE ?

Pour promouvoir ses avantages concurrentiels, pour répondre aux attentes de la clientèle et mieux la satisfaire, le tourisme du GERS adapte ses prestations. Chaque Club bénéficie de critères et de chartes d'engagement que doivent respecter les divers membres qui le rejoignent.

### QUELS EN SONT LES AVANTAGES ? QUEL EN EST LE COUT ?

Etre Membre d'un Club, c'est bénéficier d'un affichage bénéfique sur la collection des catalogues de promotion du GERS (les « Traités »), d'un site dédié et selon les cas d'une édition papier thématique.

C'est également avoir accès à tout moment, à votre bénéfice, aux news letters commerciales mises en forme par le CDT et adressées à plus de 470.000 contacts électroniques. A vous de faire remonter vos offres à [promotion@tourisme-gers.com](mailto:promotion@tourisme-gers.com). Nous saurons les optimiser sur la plateforme électronique [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com) qui a reçu 672.040 visites en 2010.

En effet, plus d'un foyer français sur deux a un accès internet à domicile : 83 % des touristes préparent leurs vacances sur internet. Deux clients sur 5 dans le GERS réservent sur internet.

### QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

Un Club de Prestataires permet de jouer groupé face à la concurrence, c'est une équipe gagnante.

Les Membres s'engagent à travailler en réseau, entre prestataires d'un même Club et/ou d'un même territoire pour créer, entre autres, des produits et des séjours touristiques.

Ils s'engagent également à promouvoir la démarche et la marque

Les critères et les chartes peuvent vous être communiqués sur simple demande à [amenagement@tourisme-gers.com](mailto:amenagement@tourisme-gers.com)

Vous n'intégrez un club que si vous êtes en phase avec ces exigences. Chaque club bénéficie d'outils. Par ailleurs, il peut mutualiser des moyens spécifiques aux côtés du CDT et de ses partenaires.

De même, 20 millions d'internautes en France participent aux réseaux sociaux tels que Facebook (soit près d'1 français sur 3).

Adhérer à un Club, c'est : plus de visibilité sur les marchés ciblés, plus d'opérations de séduction collectives auprès des clientèles, des nouveaux flux sur vos sites de réservation et sur vos sites internet, du référencement et de la notoriété sur la toile : c'est un chiffre d'affaires supplémentaire.

Le Club et ses membres sont valorisés sur Facebook, Twitter, Youtube, Flickr, le flux RSS du CDT.

Pour un investissement symbolique variant de 1 à 10 € par mois (en fonction de la formule choisie), vous bénéficiez d'un retour sur investissement immédiat, sans commune mesure avec le coût indiqué !

### J'AI DES DOUTES, JE VEUX ME QUALIFIER, COMMENT PEUT M'AIDER LE CDT ?

Les Membres du Club sont particulièrement suivis et accompagnés.

Conseils, suivi personnalisé des projets, formations, aide à la conception et au montage de produits, sensibilisation aux outils électroniques, mise à disposition d'un centre de ressources... sont autant de services

apportés par le CDT et ses partenaires (Chambres Consulaires, labels, filières, syndicats, UDOT/SI, organismes régionaux). A tout moment, pour ce qui concerne les outils électroniques, le CDT est à vos côtés. Contactez [centredoc@tourisme-gers.com](mailto:centredoc@tourisme-gers.com).



# Les clubs de Prestataires

Une solution dynamique pour promouvoir votre entreprise

Le Club de Prestataires est la formule adaptée au tourisme gersois, développée par le CDTL, qui permet de thématiquer, annualiser et vendre l'offre touristique des professionnels gersois.

Le Club de Prestataires réunit les prestataires qui répondent aux critères d'adhésion d'un Club, voire d'une marque. C'est le cas pour la famille (Le Petit d'Artagnan®), le tourisme friendly (Gers Friendly®), l'oenotourisme (les Bons Crus d'Artagnan®), l'art de vivre au naturel (Terra Gers®), la gastronomie

(Les Tables du Gers®)...

La notion de club s'organise autour de la mise en commun de moyens : opérations de marketing, promotion, communication, mise à disposition d'outils (mini site internet dédié, dépôt de marque, logo de la démarche, valorisation sur les réseaux sociaux...).

Ainsi, adhérer à un Club de Prestataires, c'est profiter directement de la dynamique de promotion/vente mise en oeuvre par le CDTL..

## Des marques au service des Clubs de Prestataires : adoptez-les !

La vocation du CDTL est d'être au service de tous. Au-delà de sa mission de service public, le CDTL prolonge son action par la mise en marché d'une offre rassemblée et qualifiée, en phase avec la demande et avec l'image de la destination gersoise.

Les marques commerciales propres aux Clubs de Prestataires sont au nombre de 5 :



### Le Petit d'Artagnan® (propriété du CDTL)

Développé sur le thème « tourisme de famille », ce club est composé des prestations répondant à l'attente des familles, avec une offre adaptée aux enfants, des plus jeunes aux pré-ados. C'est le club qui accueille le plus grand nombre de prestataires : plus de 100 adhérents. Par votre engagement, venez satisfaire l'attente de près de 30 % de la clientèle du GERS !



### Les Bons Crus d'Artagnan® (propriété du CDTL)

Développé sur le thème de l'oenotourisme et présenté par appellations, ce Club regroupe des prestations liées à la viticulture (domaines, caves), à l'hébergement, à la restauration, aux événements. La démarche des « Bons Crus d'Artagnan® » est référente pour l'ensemble des acteurs de l'oenotourisme dans le Gers. Il regroupe aujourd'hui plus de 60 prestataires et intéresse près d'un touriste sur deux qui fréquente le GERS.



### Gers Friendly® (propriété du CDTL)

La Charte d'Accueil et de Bienvenue GERSfriendly vise à garantir une qualité d'accueil égale pour chacun, tout en valorisant les compétences et savoir-faire des professionnels du tourisme gersois. C'est la marque «trend». Sur ce marché de niche (clientèle gay), plus de 60 prestataires gersois sont constitués en Club.



### Terra gers® (propriété du CDTL)

La thématique écotourisme, ou art de de vivre au naturel, est la dernière thématique développée par le CDTL. Elle permet de mettre en avant l'offre gersoise s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Ceci afin de séduire une clientèle de plus en plus attentive et attachée aux valeurs éthiques et vertes. Ce Club se veut être une réponse aux aspirations de plus d'un quart de la clientèle du GERS.



### Tables du Gers® (propriété de la CCI)

Pour les amateurs de gastronomie et de produits locaux, la démarche «les Tables du Gers®» offre une sélection des meilleurs restaurants gersois proposant une cuisine de qualité élaborée avec des produits du terroir dans un cadre accueillant et d'exception. La démarche est animée par la CCI en partenariat avec le CDTL. Elle regroupe plus d'une trentaine de restaurateurs qui confortent l'image gastronomique perçue par un client sur deux de notre département.



Donnons de l'ambition à nos actions, unissons nos efforts pour être conquérants, améliorons nos performances individuelles et collectives, organisons la visibilité d'une offre innovante et qualifiée : rejoignez les Clubs de Prestataires du tourisme du Gers !

## TÉMOIGNAGES

Ils ont adhéré aux Clubs de Prestataires

### Alain BRUMONT > Vignobles Alain Brumont

«En 2010, parmi les sites référents qui ont généré des visites sur notre propre site internet, figure celui des «Bons Crus d'Artagnan®» [www.vins.tourisme-gers.com](http://www.vins.tourisme-gers.com). Celui-ci est le premier site d'oenotourisme qui nous génère le plus de visites».

### Jean-Claude BAYSE > Canoës de Beaucaire

«Les familles et les enfants représentent plus de 50 % de notre clientèle. Nous avons du matériel spécifique pour les enfants, des coloriages afin de les faire patienter pendant que les adultes s'équipent... Il est important pour nous d'être présents dans la démarche "le Petit d'Artagnan®", pour l'accueil de cette clientèle».

### Véronique SEMEZIES > Hôtel Continental à Condom

«Les démarches clubs auxquelles nous participons (Gersfriendly®, les Bons Crus d'Artagnan®, le Petit d'Artagnan®) apportent une véritable dynamique de réseau sur les thèmes travaillés, elles nous donnent des idées pour notre action au quotidien. On mesure les retours sur les actions menées par le CDT avec l'arrivée d'une nouvelle clientèle espagnole».

### Alain MASSABIE > Château de Mons

«Membre du club les Bons Crus d'Artagnan®, du site camping car et du e-manuel de ventes, nous essayons de répondre à un maximum de propositions du CDT ; il est primordial que l'on parle de nous, que nos informations soient relayées».

### Audrey FIEVET > Logis du Gers

«J'utilise déjà depuis plusieurs années, au titre du groupement des hôtels restaurants Logis du Gers, les outils que met à notre disposition le CDT du Gers, la News Letter Le Goût des Jours Heureux notamment.

Je suis une fidèle de cette News Letter car nous avons constaté une hausse des visites sur notre site, sur les séjours mis en avant dans «Le Goût des Jours Heureux» ainsi qu'une hausse des demandes de disponibilités et un taux de concrétisation notable, à chaque fois que nous mettons des séjours thématiques, des promotions en avant.

De plus, le site du tourisme du Gers étant LE portail touristique du département, nous incitons régulièrement nos professionnels à y être référencés par le biais des Clubs thématiques, afin d'optimiser leur visibilité sur Internet et de bénéficier de cette promotion ciblée.»

### Isabelle FOURQUET > Gîte de Briole

« En 2010, nous avons eu 18 semaines d'occupation dont 6 par une clientèle directement liée à l'accessibilité. La clientèle de personnes handicapées représente 30 à 40 % de notre clientèle. Ce sont des clients fidèles (2 à 3 séjours). Il est important pour eux de trouver des services annexes autour du gîte. La démarche du CDTL et le site dédié au label Tourisme et Handicap est une bonne opération. La clientèle est sensible au label, gage de confiance et de crédibilité. »

### Christiane SARAMON > Ecuries du Manaou

« L'impact du « Petit d'Artagnan® » se fait ressentir avec des retours supplémentaires années après années. On fidélise notre clientèle qui vient de plus en plus loin par rapport à notre centre. Nous avons développé des liens sur notre site avec le « Petit d'Artagnan® », apposé le logo sur notre documentation... Concernant la brochure du « Petit d'Artagnan® », nous en sommes satisfaits. »

### Dominique HEBERT > Château de Salles - Présidente de l'OT de Nogaro

«Notre adhésion à plusieurs clubs de prestataires nous amène un surplus de clients non négligeable. Le recul de plusieurs années nous conforte dans ce choix que nous avons encore élargi en 2011 en adhérant au club «Gersfriendly®». L'année 2010 a été marquée par une nette augmentation de la clientèle «Petit d'Artagnan®» qui constitue le cœur de cible de la fréquentation touristique de notre département. Les familles trouvent dans cette marque l'assurance d'un accueil adapté même dans des structures comme la nôtre pas vraiment tournée vers les jeunes enfants. En tant que responsable d'office de tourisme, je conseille à nos partenaires d'investir dans cette communication, d'un coût modeste par rapport à son efficacité et à sa diffusion, que peu de sites internet privés peuvent revendiquer.»

à votre service

Notre adresse vous la connaissez ! Notre numéro de téléphone général aussi (nos voix sont Evelyne et Sylvie). Mais si vous souhaitez avoir nos services en direct, après 17h30, composez les numéros suivants (prenez-en note, ils sont précieux !) :

#### « Au CDTL »

Direction :  
tél. 00 33 (0)5 62 05 87 35  
e-mail :  
[direction@tourisme-gers.com](mailto:direction@tourisme-gers.com)

Promotion :  
tél. 00 33 (0)5 62 05 87 37  
e-mail :  
[communication@tourisme-gers.com](mailto:communication@tourisme-gers.com)

Développement :  
tél. 00 33 (0)5 62 05 87 38  
e-mail :  
[developpement@tourisme-gers.com](mailto:developpement@tourisme-gers.com)

#### « A la Maison du Tourisme »

Comité Départemental de la Randonnée Non Motorisée (CDRNM)  
Tél : 00 33 (0)5 62 05 87 41  
E-mail : [randonneegers@free.fr](mailto:randonneegers@free.fr)

Clévacances Gers :  
Tél : 00 33 (0)5 62 05 87 40  
E-mail : [32@clevacances.com](mailto:32@clevacances.com)

Union Départementale des OTSI :  
Tél : 00 33 (0)5 62 05 87 39  
E-mail : [reseau-otsi@tourisme-gers.com](mailto:reseau-otsi@tourisme-gers.com)

UMIH 32 :  
Tél : 00 33 (0)5 62 05 05 38  
E-mail : [contact@hotels-gers.fr](mailto:contact@hotels-gers.fr)

contact



3, bld Roquelaure - BP50106  
32002 AUCH Cedex - France  
tél : 00 33 (0)5 62 05 95 95  
fax : 00 33 (0)5 62 05 02 16  
e-mail : [info@tourisme-gers.com](mailto:info@tourisme-gers.com)  
[www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com)  
[www.gers-gascogne.com](http://www.gers-gascogne.com)



Repères est édité par le CDTL du Gers  
Directeur de la publication :  
José-Louis Pereira  
Conception : Graphibox  
Réalisation et photos : CDTL du Gers  
Tirage 3 000 exemplaires  
N°ISSN 1955-7639



# Les clubs de Prestataires

Une solution dynamique pour promouvoir votre entreprise

Le Club de Prestataires est la formule adaptée au tourisme gersois, développée par le CDTL, qui permet de thématiser, annualiser et vendre l'offre touristique des professionnels gersois.

Le Club de Prestataires réunit les prestataires qui répondent aux critères d'adhésion d'un Club, voire d'une marque. C'est le cas pour la famille (le Petit d'Artagnan®), le tourisme friendly (Gers Friendly®), l'oenotourisme (les Bons Crus d'Artagnan®), l'art de vivre au naturel (Terra Gers®), la gastronomie

(Les Tables du Gers®)...

La notion de club s'organise autour de la mise en commun de moyens : opérations de marketing, promotion, communication, mise à disposition d'outils (mini site internet dédié, dépôt de marque, logo de la démarche, valorisation sur les réseaux sociaux...).

Ainsi, adhérer à un Club de Prestataires, c'est profiter directement de la dynamique de promotion/vente mise en oeuvre par le CDTL..

## Des marques au service des Clubs de Prestataires : adoptez-les !

La vocation du CDTL est d'être au service de tous. Au-delà de sa mission de service public, le CDTL prolonge son action par la mise en marché d'une offre rassemblée et qualifiée, en phase avec la demande et avec l'image de la destination gersoise.

Les marques commerciales propres aux Clubs de Prestataires sont au nombre de 5 :



### Le Petit d'Artagnan® (propriété du CDTL)

Développé sur le thème « tourisme de famille », ce club est composé des prestations répondant à l'attente des familles, avec une offre adaptée aux enfants, des plus jeunes aux pré-ados.

C'est le club qui accueille le plus grand nombre de prestataires : plus de 100 adhérents. Par votre engagement, venez satisfaire l'attente de près de 30 % de la clientèle du GERS !



### Les Bons Crus d'Artagnan® (propriété du CDTL)

Développé sur le thème de l'oenotourisme et présenté par appellations, ce Club regroupe des prestations liées à la viticulture (domaines, caves), à l'hébergement, à la restauration, aux événements. La démarche des « Bons Crus d'Artagnan® » est référente pour l'ensemble des acteurs de l'oenotourisme dans le Gers. Il regroupe aujourd'hui plus de 60 prestataires et intéresse près d'un touriste sur deux qui fréquente le GERS.



### Gers Friendly® (propriété du CDTL)

La Charte d'Accueil et de Bienvenue GERSfriendly vise à garantir une qualité d'accueil égale pour chacun, tout en valorisant les compétences et savoir-faire des professionnels du tourisme gersois. C'est la marque «trend». Sur ce marché de niche (clientèle gay), plus de 60 prestataires gersois sont constitués en Club.



### Terra gers® (propriété du CDTL)

La thématique écotourisme, ou art de de vivre au naturel, est la dernière thématique développée par le CDTL. Elle permet de mettre en avant l'offre gersoise s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Ceci afin de séduire une clientèle de plus en plus attentive et attachée aux valeurs éthiques et vertes. Ce Club se veut être une réponse aux aspirations de plus d'un quart de la clientèle du GERS.



### Tables du Gers® (propriété de la CCI)

Pour les amateurs de gastronomie et de produits locaux, la démarche «les Tables du Gers®» offre une sélection des meilleurs restaurants gersois proposant une cuisine de qualité élaborée avec des produits du terroir dans un cadre accueillant et d'exception.

La démarche est animée par la CCI en partenariat avec le CDTL. Elle regroupe plus d'une trentaine de restaurateurs qui confortent l'image gastronomique perçue par un client sur deux de notre département.